

Montfaucon, éminence patibulaire très-renommée, est situé au-delà des faubourgs du Temple et Saint-Martin. Cette petite colline avait été choisie pour les exécutions, parce qu'autrefois l'usage était de les consommer sur des lieux élevés, pour que l'exemple fût vu de loin, et que la terreur du supplice détournât du crime ceux qui avaient du penchant à le commettre.

De l'empressement que montre la populace à voir exécuter des criminels, beaucoup de personnes concluent qu'elle prend plaisir à voir répandre le sang. On a souvent vu la même multitude, après avoir demandé à grands cris la mort d'un malheureux, fondre en larmes pendant toute la durée de son supplice.

Montfaucon, d'un seigneur nommé Falco ou Faucon, qui en était propriétaire, ainsi que des terres des environs. Pierre de La Brosse, favori de Philippe-le-Hardi, qui fit élever ce gibet ; d'autres l'attribuent à Enguerraud de Marigny ou à Pierre Remy.

Au temps de la ligue, on voyait une masse de pierres, accompagnée de seize piliers, où conduisait une rampe aussi de pierres. Cette masse était un parallélogramme haut de deux à trois toises (16 mètres), long de six à sept, large de cinq ou six. Des noms célèbres figurant parmi les victimes nombreuses, vinrent y finir leur existence.

Pierre de La Brosse, barbier et chirurgien de Saint-Louis, s'il fit effectivement élever ce promontoire, aura l'occasion de « l'essayer » ; il fut pendu à ce gibet en 1227. Il était accusé d'avoir empoisonné Louis de France, fils aîné du roi et d'Isabelle d'Aragon. Le chroniqueur parisien pense que La Brosse était innocent, et qu'il mourut victime de la haine des princes qui ne pouvaient supporter à la cour un riche vilain comme l'était ce favori.

Enguerrand de Marigny, périt victime des intrigues du comte de Valois. On dit qu'il avait été un des restaurateurs du gibet de Montfaucon, où il fut attaché.

Pierre Rémi, seigneur de Montigny, fut accusé de malversations après la mort de Charles-le-Bel, dont il avait été le principal trésorier. Son procès lui fut fait, et il fut condamné à être pendu par arrêt du parlement du 25 avril 1328 ; ce qui fut exécuté au gibet de Montfaucon, qu'il avait fait réparer peu de temps auparavant. Ainsi fut réalisée la prédiction qu'on avait, dit-on, gravée.

Jean de Montagu, déclaré coupable de lèse-majesté en 1409, fut condamné à être décapité dans les halles de Paris. Son corps fut porté à Montfaucon, et sa tête mise au bout d'une lance sous les piliers des halles. Pierre des Essarts, prévôt de Paris sous le même règne, fut lui-même fut condamné à perdre la tête. Son corps fut porté à Montfaucon, où quatre ans auparavant il avait fait mettre celui de Montagu. Ainsi se réalisa la prédiction du duc de Brabant, qui deux ans auparavant, lui avait dit :

*« Prévôt de Paris, Jehan de Montagu a mis vingt-deux ans à soy faire couper là tête, mais vraiment vous n'y en mettez pas trois. »*

Le corps de l'illustre amiral de Coligny fut attaché au même gibet, après son assassinat, lors du massacre de la Saint-Barthélemy.